

COMMUNE DE GACOGNE

Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du
jeudi 15 avril 2021 à 19 h 30 à la salle des fêtes de MhèreORDRE DU JOUR

- **Vote du budget primitif 2021 : budget général de la commune,**
- **Vote des taux d'imposition des taxes locales pour 2021,**
- **Vote du budget primitif 2021 : budget annexe du service d'eau,**
- **Transfert de la compétence « organisation mobilité » à la communauté de communes,**
- **Questions diverses.**

Étaient présents : Annick FERROT, Christophe GAGNEPAIN, Damien LANGLET, Roland RENAULT, Martine CAMBIANICA, Martial BEAUDEQUIN, Guy GODEFROY, Olivier TARTRAT, Brigitte HORB, Béatrice KRAWCZYK.

Excusée : Yvette BOURNAT (pouvoir à Roland RENAULT)

Lecture et adoption des compte-rendu des précédentes réunions en date du 17 mars 2021.

- **BUDGET PRIMITIF 2021**

Le maire présente un budget primitif pour 2021 préparé avec la commission des finances.

<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>Dépenses (€)</u>	<u>Recettes (€)</u>
Charges à caractère général (combustible, Electricité, téléphone, entretien, assurances...)	70 639.33	
Charges de personnel et charges sociales	59 900.00	
Atténuation de produits (Prélèvement Etat, GIR)	40 941,00	
Dépenses imprévues	18 000.00	
Virement à la section d'investissement	44 677.00	
Autres charges de gestion courante (Indemnités des élus, cotisations retraite, Sce Incendie)	58 002.92	
Charges financières	140,00	
Charges exceptionnelles	2 138,00	
Immobilisations (Amortissements)	333,00	
Excédent de fonctionnement reporté		138 802.67
Remboursements de salaires		1 050.00
Redevances Edf/Télécom, vente de bois chauffage, concessions cimetière, ...		4 345.00
Impôts et taxes (sans augmentation)		127 228.00
Dotations de l'Etat		96 193.00
Revenus des immeubles (loyers Auberge + logements)		9 500.00
Produits exceptionnels		3 306.00
<u>TOTAL</u>	<u>294 771.25</u>	<u>380 424.67</u>

<u>INVESTISSEMENTS</u>	<u>Dépenses (€)</u>	<u>Recettes (€)</u>
Adressage	16 632.00	
Routes stratégiques du bois (route de Coulard)	143 086.00	36 590,00
Rénovation et aménagement mairie	31 438,00	15 509,00
Achat véhicule	10 000.00	
Achat matériel	10 408.00	
Diagnostic église (honoraires)	5 000.00	
Opération d'ordre	1000.00	2 000.00
Dépenses imprévues	2 000,00	
Remboursement emprunts	2 500.00	
Solde exécution n-1 investissement		20 115.47

Dépôts cautionnements reçus	1 500,00	1 500,00
Virement de la section de fonctionnement		44 677,00
Excédent de fonctionnement		102 309,53
FCTVA		530,00
Amortissements Caserne pompiers Brassy 2015		333,00
T O T A L	223 564,00	223 564,00

Après délibération, le Budget Primitif 2021 est, dans son ensemble, adopté à l'unanimité.

En l'absence, à ce jour de l'accord ou non des subventions sollicitées auprès de l'Etat, il est décidé de surseoir à l'inscription au budget des travaux concernant l'école (toiture de l'école, du préau, mur de soutien de la cour, aménagement et rénovation thermique de la classe).

➤ **VOTE DES TAXES LOCALES POUR 2021**

Il est décidé à l'unanimité de ne pas augmenter la fiscalité locale.

➤ **BUDGET PRIMITIF DU SERVICE D'EAU 2021**

Ce budget concerne 10 abonnés à La Gare et à Parjot.

- **Fonctionnement** : Total des dépenses : 2 938.00 € ; Total des recettes : 2 938.00 €
- **Investissements** : Total des dépenses : 3 643.70 € ; Total des recettes : 3 643.70 €

Le budget primitif du Service d'eau est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil.

➤ **TRANSFERT DE LA COMPETENCE « ORGANISATION DE LA MOBILITÉ » A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Le conseil municipal accepte le transfert de la compétence « organisation de la mobilité » à la communauté de communes Tannay-Brinon-Corbigny. Il est précisé que la compétence continuera d'être exercée par la Région et que la Communauté de Commune pourrait l'exercer totalement ou partiellement si elle le décidait. Ce qui n'est pas le cas pour l'instant.

QUESTIONS DIVERSES :

➤ **ACHAT D'UN VEHICULE UTILITAIRE :**

Il avait déjà été acté l'achat d'un véhicule utilitaire pour éviter à l'employé communal d'utiliser sa voiture personnelle pour son travail. Le Maire présente plusieurs propositions (les prix HT intègrent le crochet d'attelage) :

- Garage Nogrette – Citroën Berlingot 75 CV - 2015 - 122 000 KM – 7 083 € HT
- Garage Hervé-Grillot – Renault Kangoo 90 CV – 2017 – 113 000 KM – 7 500 € HT
- Garage Cambianica - Renault Kangoo 75 CV – 2015 - 150 000 KM – 6 240 € HT

Carte grise en plus pour chacun des véhicules : 302 €.

A la date du conseil, plusieurs conseillers municipaux ont vu 2 des 3 véhicules et rejettent d'ores et déjà la proposition du Garage Nogrette.

Le Conseil municipal acte l'acquisition de ce véhicule et leur en délègue le choix après avoir vu le troisième véhicule. Les crédits sont inscrits au budget 2021.

Fait à Gâcogne, le 20 avril 2021
Christophe GAGNEPAIN
Maire de Gâcogne